



Accusé de réception en préfecture  
075-200032779-20201016-20201016-3-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2020  
Date de réception préfecture : 20/10/2020

20201016-3

**Délibération du Conseil d'administration  
de l'établissement public Paris Musées  
Séance du 16 octobre 2020**

**Objet : Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration de Paris Musées du 25 juin 2020**

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-7 et suivants, L. 2221-1 à L. 2221-10, R. 2221-1 à R. 2221-26 et R. 2221-53 à R. 2221-62 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris SG 153 / DAC 2012 506 en date des 19 et 20 juin 2020 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le procès-verbal du Conseil d'administration de Paris Musées du 25 juin 2020.

Par délégation, la Directrice générale par intérim

Sonia BAYADA